

Ateliers Égalité des Chances au département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine

Inscriptions 2021-2022

1. Présentation du Stage Egalité des Chances

Les Ateliers Egalité des Chances, organisés par l'Institut national du patrimoine et la Fondation Culture & Diversité, se déroulent durant les vacances d'été, d'automne et d'hiver (5 semaines d'ateliers). Ils ont pour objectifs de vous confirmer dans votre choix de poursuivre des études en restauration du patrimoine et de vous préparer de manière intensive au concours d'entrée à l'Institut national du patrimoine afin d'augmenter vos chances de le réussir.

Les ateliers allient cours de remise à niveau en sciences et histoire de l'art, visites de musées, rencontres avec des professionnels et étudiants de l'Inp ainsi que des évaluations suivant les modalités du concours afin de mieux appréhender les épreuves du concours. A titre indicatif, vous trouverez le programme de l'Atelier d'Hiver 2019-2020 en page 3.

Pendant toute la durée de l'Atelier, vous serez hébergés en auberge de jeunesse. Les Ateliers, le transport et le séjour (hébergement et repas) sont entièrement pris en charge par l'Institut national du patrimoine et la Fondation Culture & Diversité.

Les Ateliers 2021-2022 se dérouleront dans les locaux du département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine, situé au 124, rue Henri Barbusse, 93300 Aubervilliers, sous réserve que l'évolution de la situation sanitaire le permette.

Suite aux Ateliers, vous passerez le concours de restaurateur à l'Institut national du patrimoine comme tous les autres candidats : aucun quota ni voie parallèle d'accès ne vous sera accordé.



2. Exemple de programme d'Atelier Égalité des Chances

JEUDI 2/01	VENDREDI 03/01	SAMEDI 04/01	DIMANCHE 05/01	LUNDI 06/01	MARDI 07/01	MERCREDI 08/01
	9h30-12h30 Epreuve d'histoire de l'art dans les conditions du concours			9h-12h Exercice oral de commentaire, conseils de présentation et préparation à l'oral	9h-13h Oraux blancs ou 10h-12h Visite des collections du Musée Cognacq-Jay	9h Départ de l'auberge de jeunesse 10h-12h Restitution de la semaine d'Atelier
13h-14h Déjeuner	12h30-14h Déjeuner	Déjeuner libre	Déjeuner libre	12h-13h Déjeuner	13h-14h Déjeuner	12h-13h Déjeuner
14h-14h30 Accueil et introduction de l'Atelier d'Hiver 14h30-16h30 Epreuve de sciences dans les conditions du concours 17h30 Installation à l'auberge de jeunesse	14h-18h Dessin académique et technique	15h-16h Visite guidée de l'exposition Veni Vidi Vinci <i>Fluctuart</i> 20h Spectacle Alex Lutz <i>Les Folies Bergères</i>	15h-17h Visite libre de l'exposition Charlotte Perriand <i>Fondation Louis Vuitton</i>	13h-16h Cours de science : correction détaillée de l'épreuve, révision, méthodologie et exercices 16h-17h Temps de lecture <i>Bibliothèque de l'Inp</i> 17h-18h30 Rencontre avec les élèves de l'Inp issues du Programme Égalité des Chances <i>Foyer de l'Inp</i>	14h-17h30 Oraux blancs ou 15h-17h Visite des collections du Musée Cognacq-Jay	

3. Les trois conditions requises pour candidater aux Ateliers Égalité des Chances

1. Être majeur
2. Être étudiant en métiers d'art (BMA, CAP, DNMADE, Mention complémentaire ...)
3. Être boursier

4. Les formalités de candidature

Le dossier de candidature qui se trouve en page 7 comprend :

- Un formulaire d'inscription administrative
- Une fiche de renseignement sur les études suivies
- Un questionnaire de motivation
- Une fiche à remplir par le professeur référent

Vous devez joindre à ce dossier :

- Si vous êtes boursier, une copie de votre notification de bourse

Le dossier de candidature dûment rempli est à renvoyer par mail ou par voie postale avant le vendredi 26 mars 2021 :

→ Par mail à l'adresse suivante :

cdupre@fmlcd.org

→ Par voie postale à l'adresse suivante :

Caroline DUPRE
Chargée de mission à la
Fondation Culture & Diversité
97, rue de Lille
75007 Paris

**Pour toute information complémentaire,
merci de contacter Caroline Dupré :**

cdupre@fmlcd.org

01 47 53 61 72

5. Le processus de sélection

La sélection des candidats est réalisée par un jury mixte composé de représentants du département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine et de la Fondation Culture & Diversité.

Une moyenne de 8 élèves seront sélectionnés au niveau national pour participer aux Ateliers Egalité des Chances.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Motivation de l'élève à participer aux Ateliers et à poursuivre des études en restauration du patrimoine
- Adéquation du projet de l'élève par rapport à des études en restauration du patrimoine
- Critères académiques
- Critères économiques et sociaux

Tout envoi de votre dossier équivaut à un engagement ferme de votre part de participer aux Ateliers Egalité des Chances au département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine si vous êtes sélectionné(e).



6. Présentation de l'accompagnement après les Ateliers Egalité des Chances

Les élèves retenus pour participer aux Ateliers Egalité des Chances au département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine intègrent le Réseau Culture & Diversité et bénéficient, à ce titre, du système d'accompagnement mis en place par la Fondation Culture & Diversité :

- Aide financière : pour les élèves éligibles à une bourse de l'enseignement supérieur ayant intégré l'Institut national du patrimoine et bénéficiant des APL de la CAF, bourse d'aide au logement de 1 000 €/an.
- Aide logistique : pour tous les participants aux Ateliers Egalité des Chances, aide à la recherche d'un logement.
- Aide pédagogique : pour les élèves en première année au département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine, tutorat en sciences tout au long de l'année assuré par un intervenant de l'Institut national du patrimoine.
- Aide à l'ouverture culturelle : pour tous les participants aux Ateliers Egalité des Chances, des sorties culturelles sont régulièrement proposées (places de théâtre, visites de musées, avant-premières cinéma, etc.).
- Aide à l'insertion professionnelle : pour tous les participants aux Ateliers Egalité des Chances, possibilités de stages et d'emploi, d'ateliers CV et lettre de motivation, etc.



Dossier de candidature aux Ateliers Égalité des Chances au département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine 2021-2022



DOSSIER DE CANDIDATURE
PROGRAMME EGALITE DES CHANCES DU DEPARTEMENT DES RESTAURATEURS
DE L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE ET DE LA FONDATION CULTURE & DIVERSITE

Dossier à renvoyer impérativement **avant le 26 mars 2021**

A l'attention de :

Caroline Dupré – Chargée de mission à la Fondation Culture & Diversité
97 rue de Lille – 75007 Paris

Photo à
agrafer
(facultatif)

Ce dossier s'adresse aux étudiants **majeurs**, de métiers d'art (BMA, CAP, DNMADE, Mention complémentaire...),
boursiers et souhaitant s'orienter dans la restauration.

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

INFORMATIONS PRATIQUES :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------|
| ▪ Civilité : Monsieur / Madame : | ▪ Date de naissance: |
| ▪ Nom de famille : | ▪ Lieu de naissance : |
| ▪ Prénom(s) : | ▪ Age : |
| ▪ Adresse : | ▪ Nationalité : |
| ▪ Code postal : | ▪ Téléphone : |
| ▪ Ville : | ▪ E-Mail : |

ETABLISSEMENT ACTUEL :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| ▪ Nom de l'établissement actuel : | ▪ Diplôme et année en cours : |
| | |
| ▪ Formation envisagée en 2021-2022 : | |

TRANSPORT :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| ▪ Titre de transport : Imagin'R, pass Navigo (préciser les zones), autre (précisez) : | ▪ Carte SNCF 12/27 ans : Oui / Non |
| | Date de validité : |
| | Autre carte de réduction SNCF : |

SITUATION PERSONNELLE :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| ▪ Boursier : oui non | Autre : Type Année-..... |
| ▪ Merci de préciser : | Autre : Type Année-..... |
| CROUS : Année.....- Echelon | Autre : Type Année-..... |
| CROUS : Année- Echelon | |
| CROUS : Année- Echelon | |
| CROUS : Année- Echelon | |

SITUATION FAMILIALE :

	Fonction	Organisme	Formation ou diplômes obtenus
Responsable légal 1 (entourez) Père / mère / tuteur			
Responsable légal 2 (entourez) Père / mère / tuteur			

TABLEAU RECAPITULATIF DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (entourez la ou les catégories concernées).

Code	Libellé
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales et assimilés
32	Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
36	Cadres d'entreprise
41	Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
51	Employés de la fonction publique
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants
72	Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73	Anciens cadres et professions intermédiaires
76	Anciens employés et ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Inactifs divers (autres que retraités)



II. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETUDES SUIVIES

JOINDRE TOUT JUSTIFICATIF PERMETTANT D'EN FAIRE ETAT : PHOTOCOPIES DE LA CARTE D'ETUDIANT, CERTIFICATS DE SCOLARITE, DIPLOMES ET RELEVES DE NOTES.

ETUDES SUIVIES JUSQU'AU BACCALAUREAT OU EQUIVALENT :

Niveau d'études	Formation	Etablissement	Année scolaire	Scolarité	Ville

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR OU UNIVERSITAIRE OU ECOLE TECHNIQUE OU PROFESSIONNELLE (commencer par l'établissement le plus récent) :

	Niveau d'études	Formation	Etablissement	Année scolaire	Scolarité	Ville
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						



AUTRES FORMATIONS, y compris hors cursus scolaire, secteur informel, apprentissage (si existantes)

- | | |
|-----------------------|-----------------|
| ▪ Formation : | ▪ Dates : |
| ▪ Description : | |
| ▪ Formation : | ▪ Dates : |
| ▪ Description : | |

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ÉTUDE OU PUBLICATIONS EN COURS OU ACHEVÉS À CE JOUR (mémoires, essais, œuvres) :

- | | |
|------------------------------|-----------------|
| ▪ Type de travail : | ▪ Sujet : |
| ▪ Note/ Appréciation : | |
| ▪ Type de travail : | ▪ Sujet : |
| ▪ Note/ Appréciation : | |

EMPLOIS, STAGES, MISSIONS, BENEVOLAT OU TRAVAIL ASSOCIATIF :

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| ▪ Employeur : | ▪ Descriptif du poste : |
| ▪ Dates de début et de fin : | |
| ▪ Employeur : | ▪ Descriptif du poste : |
| ▪ Dates de début et de fin : | |
| ▪ Employeur : | ▪ Descriptif du poste : |
| ▪ Dates de début et de fin : | |

DISTINCTIONS PARTICULIÈRES : expositions, bourses, prix, récompenses, sélections, etc. (si existantes) :

- | | |
|----------------------|----------------|
| ▪ Intitulé : | ▪ Date : |
| ▪ Descriptif : | |
| ▪ Intitulé : | ▪ Date : |
| ▪ Descriptif : | |

III. QUESTIONS DE MOTIVATION

- **Comment avez-vous entendu parler des Ateliers Egalité des Chances ?**

.....

.....

.....

- Expliquez vos motivations à travailler en restauration

[illegible]



■ Pourquoi voulez-vous intégrer le département des restaurateurs de l'Inp ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

■ Quelle spécialité avez-vous choisie ? (cochez la réponse correspondante)

- | | | |
|--|---------------------------------------|---------------------------------|
| ☐ arts du feu céramique et verre | ☐ arts graphiques | ☐ sculpture |
| ☐ arts du feu métal | ☐ arts textiles | ☐ peinture |
| ☐ arts graphiques livre | ☐ photographie | ☐ mobilier |

■ Pourquoi avez-vous choisi cette spécialité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



- Comment évaluez-vous votre niveau technique dans cette spécialité ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Quelles sont selon vous les lacunes que vous avez pour réussir le concours de l'Inp et quelles connaissances aimeriez-vous acquérir pendant les Ateliers Égalité des Chances ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



- Quel est votre niveau en histoire de l'art ? Quelles connaissances avez-vous et dans quel cadre les avez-vous acquises ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Quel est votre niveau en sciences ? Comment qualifieriez-vous votre niveau dans les disciplines suivantes : chimie, physique, optique, mathématiques ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Dans la spécialité choisie, un type d'objet vous attire-t-il plus particulièrement ?

[illegible]

- Choisissez et joignez à votre dossier un ou deux de vos travaux que vous aimez particulièrement. Justifiez votre choix.

[illegible]



Si ma candidature aux Ateliers Egalité des Chances est retenue, je m'engage à suivre avec assiduité les Ateliers, dans le but de présenter ma candidature au concours du département restaurateurs de l'Inp.

**RAPPEL : la sélection et la participation aux Ateliers Egalité des Chances ne valent pas admission à l'Inp.
Une non-admission aux Ateliers Egalité des Chances n'équivaut pas à une impossibilité de préparer le concours d'entrée au département des restaurateurs de l'Inp si les élèves le souhaitent.**

Fait à, le

Signature de l'étudiant.e, précédée de la mention « Lu et approuvé »



▪ Son niveau de culture générale (en particulier en histoire de l'art)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

▪ Sa motivation pour poursuivre ses études dans le département des restaurateurs de l'Inp

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Fait à, le

Signature du professeur référent